

# Maurice Paul : « L'erreur de Scaglia »

Selon le conseiller général réélu, le maire commet une énorme erreur en demandant l'annulation des élections

**C'est un Maurice Paul calme, profondément heureux de sa réélection de dimanche dernier qui a commenté la décision de Charles Scaglia de déposer une requête en annulation des élections cantonales. Premier commentaire du conseiller général : "nous désapprouvons la distribution de tracts anonymes. C'est odieux. Mais pourquoi pénaliser le suffrage universel ? Le maire se trompe de cible. Qu'il porte plainte certes car il a le droit de demander une enquête pour trouver les auteurs de l'infraction. Mais alors c'est une affaire privée. Pourquoi dès lors demander aux Seynois de retourner aux urnes..."**

**C**EST regrettable. Charles Scaglia veut aujourd'hui casser l'enthousiasme de la population qui a voté pour moi. Bien sûr les communistes, les socialistes, mais aussi une grande majorité des "Verts" et tous ceux qui sont contre la gestion du maire..."

Maurice Paul ne mâche pas ses mots, mais il ne part non plus en croisade contre son adversaire malheureux. "Il faut savoir être digne dans la défaite. Accepter le suffrage universel. Ne pas se lamenter dans des combinaisons d'après élections qui consistent à mettre en doute la sincérité du vote des Seynois. Imaginer au-

jourd'hui que ces tracts aient eu une incidence sur leur choix, c'est les rabaisser au rang de personnes irresponsables. Mais nous aurions dû nous méfier dès lundi..."

## CONSEIL HOULEUX

Lundi ? C'était effectivement le jour du conseil municipal. Plutôt houleux. Explications de Maurice Paul : "nous avons convenu au sein du PC de ne pas évoquer mon élection de la veille. Pour ne pas jeter de l'huile sur le feu. Patatras, voilà que Mattéi attaque les socialistes et la gauche tous azimuts. Il évoque ensuite les 8% de Jean Luc Bruno avant que

Charles Scaglia qui devrait songer avant tout au respect des hommes et des idées, mais aussi des électeurs, jure que j'ai été élu grâce au front national. Trop c'est trop. C'est dire combien ces élus là se trouvent aujourd'hui dans une position revancharde. Je n'ai finalement pas été surpris que le maire souhaite l'annulation. C'est grave. Je crois que si nous devions retourner devant les urnes, la sanction serait encore plus terrible pour lui..."

## "PAS LA MEMOIRE COURTE"

Fin du raisonnement. Non, Maurice Paul fait appel à la mémoire de Charles Scaglia : "il devrait se souvenir qu'il n'a pas été loin de la calomnie et de la diffamation, avant et pendant la campagne électorale. Ne se souvient-il pas en effet qu'évoquant sa mission de "bouter les communistes hors de la Seyne", il jurait la main sur le cœur que j'étais un homme nocif, dangereux, nuisible pour les Seynois et toute la ville ?

Mais quel crime avais je donc

commis pour me faire traiter de la sorte ? Qui avais je maltraité ou tué ?

De quel droit s'attaquait on à mon intégrité ?

Je sais bien qu'en période de campagne l'impulsivité prend souvent le dessus sur la raison, mais tout de même. Et ce d'autant plus qu'il a rappelé nombre de fois que de notre côté notre combat avait été franc et loyal..."

Conclusion ? Maurice Paul répond sans ambiguïté : "ce n'est pas un problème politique que cette diffamation. C'est un problème entre hommes qui se détestent pour des raisons que j'ignore. Ils n'ont qu'à le régler entre eux avec l'aide de la justice, mais de façon privée. Pas en l'étalant sur la place publique en déjouant près de 15 000 électeurs!"

**Claude ARDID**



**Maurice Paul : "Charles Scaglia réfute le suffrage universel. C'est un problème entre hommes qui se détestent, pas un problème politique..."**  
(Photo Stéphane DOUSSOT)